



Ville de Mont-Saint-Hilaire
Bureau du greffier
Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire
100, rue du Centre-Civique

AVIS PUBLIC

LIEU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AOÛT 2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire siégera le lundi 2 août 2021, à la **salle Richelieu, située au 100, rue du Centre-Civique, à 19 h 30** (entrée du côté du Centre aquatique).

Étant donné le contexte exceptionnel entourant la COVID-19, le nombre de places disponibles pour le public sera limité, et ce, afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Toutefois, la séance sera diffusée en direct sur YouTube ainsi que sur la plateforme de webdiffusion accessible via le site Internet de la Ville au www.villemsh.ca. Cette plateforme permet aux citoyens de poser leurs questions en direct grâce à un outil de clavardage durant la diffusion. Les citoyens peuvent poser leurs questions dès 19 h le jour de la séance. Elles seront lues par un modérateur lors de l'une des deux périodes de questions.

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,
Ce 21 juillet 2021

(S) *Anne-Marie Piérard*

Me ANNE-MARIE PIÉRARD, avocate
GREFFIÈRE